

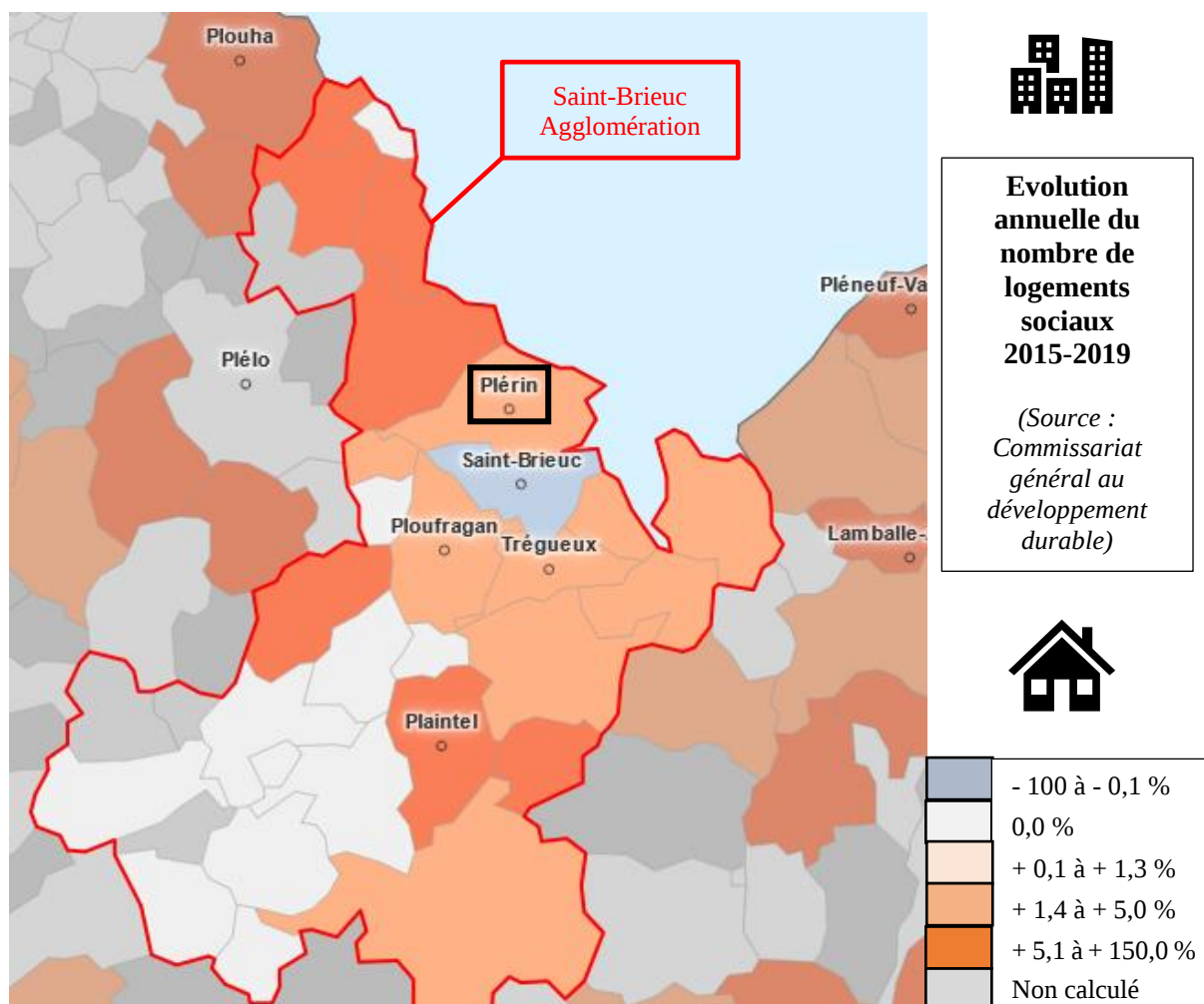


## COMMUNE DE PLÉRIN

*Une commune littorale dont les contraintes en matière de développement urbain rendent la question foncière hautement stratégique*

La commune de Plérin bénéficie de la dynamique de l'agglomération briochine et d'un potentiel économique favorable, mais sa croissance démographique s'essouffle. Elle est soumise à des contraintes liées notamment à sa situation littorale et confrontée à de nombreux contentieux en matière d'urbanisme.

### Une dynamique de développement freinée par la carence de logements sociaux



Plérin a fait l'objet de deux arrêtés de carence (2015 et 2021) en raison de son retard en matière de logements sociaux : ceux-ci représentaient moins de 14 % en 2020 au lieu des 20 % correspondant à l'objectif légal. De ce fait, des sanctions de plus en plus lourdes lui sont appliquées (près de 400 000 € sur l'exercice 2021). Si dès 2014, la commune a intégré dans sa planification urbaine une réflexion sur l'utilisation sobre des espaces, elle n'a en revanche pas repris ces objectifs dans son PLU.



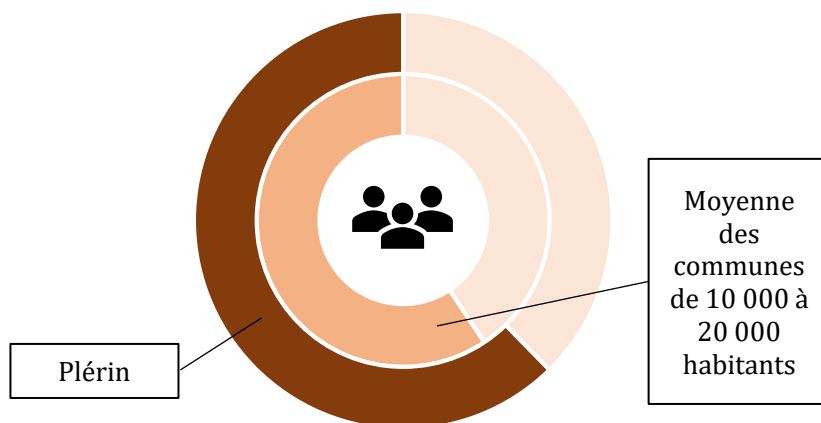
Une approche davantage mutualisée au sein de l'agglomération, dans une logique de solidarité intercommunale, pourrait aider Plérin à se rapprocher des objectifs de la loi SRU.

### Une situation financière correcte mais une masse salariale à surveiller

Plérin dispose d'une situation financière correcte dans la mesure où la dynamique de ses ressources fiscales propres et de ses produits d'exploitation avant la crise sanitaire, a compensé la baisse des dotations versées par l'État.

Les charges de gestion courantes ont été contenues, mais la part de la masse salariale dans le total est élevée et peut devenir préoccupante : la future municipalisation de la maison de santé et du centre nautique induira une hausse d'effectifs. La commune doit mettre en place des éléments de gestion prévisionnelle pour anticiper et piloter les évolutions de sa masse salariale.

Part des charges de personnel  
dans le total des charges de gestion (2020)



### Une nécessaire clarification du périmètre des compétences entre la commune et l'agglomération

La création d'un centre municipal de santé géré en régie et la municipalisation du centre nautique de Plérin illustrent le choix de la commune de porter directement des projets structurants, mais elle prend le risque d'une concurrence avec les compétences de l'agglomération. Un réexamen de ces modalités d'action et une clarification des compétences est nécessaire, dans le respect des notions d'intérêt communal et communautaire, afin d'offrir au citoyen plérinais des services optimisés.

### Des marchés publics à mieux encadrer dans leur phase de passation

L'organisation actuelle de la commande publique, qui repose sur une seule personne, présente des risques de rupture de la continuité du service. Même si dans leur globalité les dossiers sont bien tenus, certaines défaillances et irrégularités ont été constatées, comme l'absence d'allotissement, l'acceptation d'offres hors délai ou incomplètes, l'insuffisante prise en compte du risque lié à la sécurité des chantiers de travaux. De telles pratiques présentent des risques juridiques, ce qui doit conduire la commune à mieux encadrer la passation de ses marchés.